

Image not found or type unknown



Separation sans etre pacse

Par **alexia37**, le **21/02/2015 à 15:05**

bonjours rnje suis actuellement en pleine séparation j ai 2 filles et mon ex compagne me menace de ne plus voir mes enfants car suite a notre séparation j'ai rencontrer quelqu'un de plus jeune que moi de beaucoup 15 ans peut elle m'empêcher de voir mes filles je lui est pourtant tous laisser la maison et tout les bien je demande juste de voir mes filles peut elle m'en empêcher. elle supporte mal notre séparation se que je peut comprendre mais pourquoi m'embêter maintenant alors que sa fessait longtemps que chacun fessait se qu'il voulais car nous ne nous entendions plus. Mais il est vrais que je rester pour mes filles. mais j'ai retrouver quelqu'un estce que je doit tous laisser ma vie priver et mon bonheur en couple pour qu'elle me laisse voir mes filles. merci

Par **aguesseau**, le **21/02/2015 à 16:18**

bjr, rnen l'absence d'accord, vous devez saisir le JAF qui décidera de la garde et de la pension alimentaire de vos filles.rncdt

Par **cocotte1003**, le **21/02/2015 à 16:20**

Bonjour, pour l'instant vous avez autant de droits que votre ex sur vos filles mais aucun droit de visite. Il vous faut impérativement saisir le jaf pour obtenir un droit de visite, voir le montant de la pension due pour l'éducation des filles, cordialement

Par **alexia37**, le **21/02/2015** à **16:44**

merci pour les réponses cordialement